



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE PAUL VI À UN GROUPE DES DIRIGEANTS DES AGENCES CATHOLIQUES

Mercredi 11 mai 1966

Vénérables Frères et chers Fils,

Comment ne Nous réjouissons-Nous pas de vous voir fraternellement réunis au siège de *Caritas internationalis* pour étudier ensemble le paragraphe 90 de la Constitution pastorale sur «L'Eglise dans le monde de ce temps», sur le devoir pour «l'Eglise universelle . . . d'inciter la communauté catholique à promouvoir l'essor des régions pauvres et la justice sociale entre les nations»?

Ce n'est pas devant vous, experts en la matière, qu'il est nécessaire d'insister sur la tragique insuffisance, à court et à long terme, de tous les programmes d'aide aux pays démunis, qu'il s'agisse des agences internationales, des gouvernements nationaux, ou des organismes confessionnels. Que faire donc pour combattre dans le monde les conditions de vie incompatibles avec la dignité de l'être humain, que faire pour empêcher les hommes de mourir de faim, que faire pour que se comble le fossé entre peuples nantis et nations misérables, que faire pour que règne la justice dans la solidarité? Les spécialistes répondront qu'il ne s'agit de rien de moins que de changer tout le système économique et financier mondial, de rechercher de nouvelles sources de subsistance dans un monde encore «en friche», selon les termes suggestifs de l'un d'entre eux, de découvrir de nouvelles méthodes capables de décupler la productivité, de transformer le mécanisme du commerce international . . . tout cela et bien d'autres choses encore qui ne sont pas de notre compétence, mais dont Nous tenons à rappeler la nécessité, en félicitant tout ceux qui y travaillent avec efficacité et désintéressement.

Vous êtes certes bien placés pour savoir que l'Eglise catholique ne peut prétendre, pour sa part, à une action spectaculaire en ce domaine. Pourtant, Nous le disions Nous-mêmes devant l'Assemblée générale des Nations Unies, le 4 octobre dernier: «Nous voudrions Nous aussi donner l'exemple, même si la petitesse de nos moyens empêche d'en apprécier la portée pratique

et quantitative: Nous voulons donner à nos institutions caritatives un nouveau développement contre la faim dans le monde et en faveur de ses principaux besoins: c'est ainsi, et pas autrement, qu'on construit la paix».

Que peut donc l'Eglise, que peut-elle faire encore, sinon une fois de plus se montrer l'infatigable éducatrice et inspiratrice de l'effort indispensable pour réduire une situation intolérable, véritable défi à la face de l'humanité? Chargée d'apporter à tous les hommes le message d'amour et de paix de Jésus-Christ, elle les considère tous comme des enfants de Dieu, égaux en dignité humaine et surnaturelle, comme des personnes qui doivent se sentir fraternelles les unes pour les autres. Et, inlassablement, elle poursuit l'éducation de ses fils, en s'adressant en même temps, comme un aiguillon, à la conscience de tous les hommes.

Voici donc, semble-t-il, l'action à entreprendre: faire connaître davantage les faits, dans leur ampleur dramatique, aider à en découvrir les dimensions gigantesques, faire percevoir les moyens d'y remédier, et surtout susciter une prise de conscience accrue de la nouvelle obligation qui découle de la fraternité universelle des hommes. Les biens et les fruits de ce monde ont été créés pour tous. Personne n'a le droit de se les réserver exclusivement, qu'il s'agisse de personnes ou de communautés, et tous au contraire ont le devoir grave de les mettre au service de tous.

Ce faisant, le chrétien n'oubliera pas que! est le progrès auquel il travaille, mû par la justice et la charité. C'est du véritable progrès humain qu'il s'agit, c'est une civilisation de solidarité universelle qu'il faut construire. Il ne s'agit pas seulement de réduire l'inégalité choquante et croissante qui met 15% de l'humanité en possession de 85% des revenus mondiaux, il ne s'agit pas seulement d'un développement technique et économique à mettre en œuvre, mais de promouvoir un développement intégral et harmonisé de la personne humaine, qui permette à chacun de mener une vie conforme à la dignité de son être, créé «à l'image et à la ressemblance de Dieu» (*Gen. 1, 26*).

Telles sont les vastes perspectives qui s'ouvrent devant vous, vénérables Frères et chers Fils, pour répondre à l'attente du monde. Que le Christ, qui a eu «pitié de la foule» (*Marc. 8, 2*), bénisse vos efforts, et que la lumière de son Esprit vous guide dans vos travaux, pour que tous les enfants de Dieu vivent davantage en fils du même Père, c'est la grâce que Nous implorons en vous donnant Notre paternelle Bénédiction Apostolique.